



PRÉSENTATION PAR FRANÇOIS LAURIN

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET
CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

1^{ER} MARS 2017

PRÉSENTATION PAR FRANÇOIS LAURIN

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET
CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

1^{ER} MARS 2017 – 9 H 30

CENTRE DE DIFFUSION TMX, TORONTO

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à

l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux investisseurs et analystes de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes.

Seul le discours prononcé doit être considéré comme faisant autorité.

Au cours de l'exercice 2016, les activités principales de la Banque Laurentienne ont de nouveau enregistré une bonne performance. Le résultat net ajusté s'est établi à 187,0 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 5,70 \$. Le résultat net ajusté a augmenté de 9 % par rapport à celui d'il y a un an et le résultat dilué par action ajusté a progressé de 1 %. Le résultat par action a été touché par une augmentation de 5 % des actions en circulation, ainsi que par la hausse des dividendes sur actions privilégiées par rapport à ceux de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres ajusté, qui s'est maintenu à 12 %, s'explique par le renforcement des fonds propres de la Banque.

Les résultats comme présentés pour 2016 tiennent compte des charges de dépréciation et de restructuration de 28,1 millions \$ après impôts liées à la décision de la Banque d'optimiser les activités des Services aux particuliers. Par conséquent, le résultat net s'est établi à 151,9 millions \$, ou un résultat de 4,55 \$ par action.

Le solide dynamisme dont nous faisons preuve et les progrès intéressants que nous réalisons au chapitre des éléments clés de notre plan de transformation ont eu une incidence positive sur le résultat des activités principales. Plus particulièrement, en 2016, les prêts aux clients commerciaux ont augmenté de 25 %. Nous avons enregistré une croissance interne de 13 %, si l'on ne tient pas compte du portefeuille de CIT Canada. De plus, la croissance des prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants a été de 23 %.

Dans l'ensemble, nos revenus ont augmenté de 2 % en 2016, tandis que les frais autres que d'intérêt ajustés sont demeurés relativement inchangés par rapport à ceux de 2015. Notre ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 170 points de base en comparaison du ratio d'efficacité d'il y a un an, pour s'établir à 69,6 %.

Nous sommes toujours très satisfaits de la qualité du crédit de nos portefeuilles de prêts. En 2016, les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 33,4 millions \$, soit 1,6 million \$ de moins qu'en 2015. Le ratio des provisions pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et acceptations moyens n'est donc que de 11 points de base. Ce faible ratio de pertes est attribuable à nos normes de souscription rigoureuses. À moyen terme, nous prévoyons une augmentation graduelle du ratio de pertes, à mesure que la composition de nos services évolue, mais cette augmentation devrait être plus que contrebalancée par la hausse du revenu net d'intérêt.

En 2016, nous avons réalisé trois placements en actions : une émission d'actions ordinaires d'un montant de 67,5 millions \$ et une émission d'actions privilégiées d'un montant de 125 millions \$ au premier semestre de l'exercice et, en appui à l'acquisition de CIT Canada, une émission d'actions ordinaires d'un montant de 155,4 millions \$ réalisée au quatrième trimestre. La solidité des fonds propres permet à la Banque de se transformer et de continuer de tirer parti des possibilités qui se présentent à elle.

Par ailleurs, le conseil d'administration a augmenté le dividende sur actions ordinaires à deux reprises au cours de la dernière année, soit en juin 2016 et en décembre 2016.

Hier, la Banque a déclaré une solide performance financière pour le premier trimestre 2017. Le résultat net ajusté a atteint 52,7 millions \$, une hausse de 21 % par rapport au résultat net ajusté il y a un an. Le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,43 \$, une augmentation de 3 % qui reflète la hausse de 14 % du nombre d'actions ordinaires en circulation ainsi que l'augmentation des dividendes sur actions privilégiées en comparaison du premier trimestre 2016. Comme présenté, le résultat net et le résultat dilué par action se sont établis respectivement à 48,5 millions \$ et 1,30 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté de 11,8 % était relativement inchangé par rapport à celui de 11,9 % pour le premier trimestre 2016. Il importe de souligner que la position en matière de fonds propres de la

Banque s'est renforcée. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, calculé selon l'approche standard, s'est établi à 8,2 % à la fin du premier trimestre 2017, en hausse de 50 points de base par rapport à celui du premier trimestre 2016.

Le solide dynamisme dont nous faisons preuve pour générer la croissance dans des segments de marché ciblés au Canada a eu une incidence positive sur le résultat. Les prêts aux clients commerciaux et les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants ont augmenté respectivement de 23 % et 16 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, l'augmentation des revenus et le contrôle des coûts ont permis d'améliorer le ratio d'efficacité ajusté et de générer un levier d'exploitation ajusté positif. La bonne qualité de crédit a de nouveau contribué à la faiblesse relative de nos pertes sur créances. Grâce à cette solide performance, l'exercice 2017 connaît un bon départ.

Notre plan de transformation vise à améliorer la performance, et nous réalisons des progrès au chapitre de l'atteinte de nos objectifs financiers à moyen terme :

- Nous visons à resserrer l'écart entre le rendement de nos capitaux propres et celui des principales banques canadiennes pour le ramener à 300 points de base d'ici 2019. Au premier trimestre 2017, l'écart était de 360 points de base. Nous mettrons à jour cette mesure lorsque toutes les banques auront déclaré leurs résultats du premier trimestre.
- Nous avons aussi pour objectif de ramener le ratio d'efficacité sous la barre de 68 % d'ici 2019. À la fin du premier trimestre 2017, le ratio d'efficacité ajusté était de 67,4 %.
- En ce qui a trait à l'objectif de faire croître le résultat dilué par action de 5 % à 10 % par année, au premier trimestre 2017, le résultat dilué par action a augmenté de 3 %.
- La Banque a généré un levier d'exploitation ajusté positif de 4,5 % au premier trimestre 2017.

Nous avons également continué de tirer parti des forces de la Banque pour réaliser les objectifs de croissance pour 2019. Permettez-moi de vous rappeler que, depuis le début de la mise en œuvre du plan de transformation à la fin de 2015, les prêts aux clients commerciaux ont augmenté de 2,1 milliards \$ et s'établissent maintenant à 10,1 milliards \$. Nous sommes en très bonne voie pour atteindre la cible de 13 milliards \$.

De même, les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, qui ont augmenté de 1,6 milliard \$ depuis la fin de 2015 pour totaliser 7,3 milliards \$ à l'heure actuelle, sont en bonne voie d'atteindre la cible de 9 milliards \$.

Les fonds communs de placement aux particuliers et les actifs sous gestion de Valeurs mobilières Banque Laurentienne ont augmenté respectivement de 200 millions \$ et 600 millions \$ au cours des 15 derniers mois – et devraient atteindre les cibles pour 2019, soit respectivement 6 milliards \$ et 4 milliards \$.

En conclusion, nous sommes satisfaits de nos résultats et des progrès que nous avons réalisés, tant en 2016 qu'au premier trimestre 2017. Nous sommes également convaincus que notre plan de transformation nous met en bonne position en vue d'une croissance durable.